

POSTULAT URGENT

Réalisation d'une centrale de mobilité

Le Conseil municipal est prié de réaliser sur la place de la Gare une centrale de mobilité destinée à informer et à conseiller le public sur toutes les offres de mobilité existant à Bienne.

Développement

Les centrales de mobilité ont pour vocation de faciliter le recours à la mobilité combinée en proposant une offre attrayante de conseil, d'information et de vente. La création de conditions favorables à la mobilité combinée constitue une étape importante sur la voie d'une mobilité durable.

Depuis plusieurs années, la ville de Bienne prévoit de réaliser sur la place de la Gare une centrale de mobilité en collaboration avec les Transports publics biennois et Tourisme Bienne-Seeland. Alors que les offres en matière de mobilité n'ont cessé de se développer à Bienne ces dernières années (car-sharing, parkings, itinéraires cyclables, vélo-station, velospot, 1-2 domicile, zones piétonnes, zones de rencontre, etc), ce projet peine à se concrétiser.

L'actuel bureau d'information « Info-Center pour le tourisme et la mobilité » situé sur la place de la Gare est loin de répondre aux exigences d'une centrale de mobilité. Il sert surtout à l'information touristique et à la vente d'abonnements de bus. Parmi une foule de prospectus de toutes sortes, les offres de mobilité de la ville y sont quasi inexistantes : un seul prospectus, celui de velospot !

Dans la perspective de la prochaine ouverture de la branche Est de l'A5 et des bouchons qui risquent de s'ensuivre, il est temps d'inciter la population à repenser sa mobilité, afin que chacun puisse trouver l'offre qui convient le mieux à sa situation. A cet effet, une centrale de mobilité constitue un outil indispensable.

Le plan directeur « Urbanisation et transports » de l'agglomération biennoise prévoit des « mesures d'information et d'encouragement pour inciter la population à se déplacer à pied ou à utiliser plus fréquemment les transports publics et le vélo que la voiture ». Une telle centrale s'inscrit également dans le projet « Mobiclick », auquel participe la ville de Bienne et qui vise à « encourager la population à adopter un comportement de mobilité efficient, au moyen d'informations et de conseils ».

En outre, la création d'un « service de conseils en matière de mobilité » fait partie du catalogue de mesures du label « Cité de l'énergie », que la ville de Bienne veut consolider en vue d'obtenir la distinction d'or en 2020.

Pour toutes ces raisons, il convient d'attribuer une priorité haute à la réalisation d'une centrale de mobilité. La planification en cours de l'aménagement de la place de la Gare offre l'occasion de réaliser une véritable centrale de mobilité. D'où le traitement urgent demandé pour le présent postulat.

21 mars 2013.

Roland Gurtner, PASSERELLE

Handwritten signatures:
J. Gurtner
C. A. B. D. S. V. S. /
F. S. P. M. /
Cena Frank